



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 13 / 02 / 2026 à 16:11

Date de publication : jeudi 5 décembre 2024 à 06:21

Type : Constitution SAS

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03 et 04 décembre 2024, il a été formé une société par actions simplifiée dénommée STELLAR présentant les caractéristiques suivantes :

Capital : 237 500 €

Siège : CD 93, Route de Crest, 26400 AOUSTE SUR SYE

Objet :

- L'acquisition, la propriété, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou location, mais à l'exception de la disposition, de l'immeuble situé à ETOILE SUR RHONE (26800) 280 Rue du Mont Brian (ci-après l'Immeuble), ainsi acquis par la société, comprenant :

1°) un bâtiment dans lequel est exploité un commerce sous enseigne « INTERMARCHÉ », composé de :

surface de vente, local à usage de réserves, locaux techniques, locaux à usage de bureaux et locaux sociaux, sanitaires, laboratoire ;
un DRIVE.

2°) avec aires d'accès, aires de circulation, aires de stationnement et des espaces verts ;

figurant au cadastre sous les références suivantes : section ZC N° 189, Lieudit 280 Rue du Mont Brian pour 1 ha, 22 a et 60 ca, section ZC N° 259, Lieudit 280 Rue du Mont Brian pour 12 a et 74 ca et section ZC N° 261, Lieudit 280 Rue du Mont Brian pour 41 a et 19 ca,

- La réalisation de travaux, quelle qu'en soit la nature, dans l'Immeuble ;

- Le financement de l'acquisition de

l'Immeuble ou des travaux susceptibles d'être réalisés dans tout ou partie de l'Immeuble par voie d'emprunt et l'octroi de toutes garanties nécessaires à cet effet.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS

Président : société MAXIRHONE, SA S au capital de 3 564 012 €, dont le siège social est CD 93, Route de Crest à AOUSTE SUR SYE (26400), immatriculée au RCS de ROMANS sous le N° 451 192 439

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque action donne droit à une voix. Chaque associé participe personnellement au vote. Toutefois, il peut désigner, par écrit, un mandataire en la personne d'un autre associé.

Transmission des actions : Les actions sont réparties en actions de catégorie A (actions de préférence) et actions de catégories B (actions ordinaires).

Toute cession d'actions de la société est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Par exception, sont libres les cessions d'actions A entre associés ou au profit de tiers, les cessions d'actions B au profit d'associés propriétaires d'actions A ou de leurs substitués, les ventes ou donations d'actions B effectuées en pleine propriété au profit d'un associé exploitant et/ou d'un héritier d'un associé exploitant préalablement devenu président et actionnaire majoritaire d'une société d'exploitation et/ou d'une personne physique ou morale préalablement devenue dirigeant et actionnaire majoritaire d'une société d'exploitation.

La société sera immatriculée au RCS de ROMANS.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/75ed595c-6e2e-4e04-baf5-7bd6c683eb00-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex